

Un cadre réglementaire souple et à jour est essentiel pour stimuler l'innovation dans les petites entreprises

Mémoire présenté au Comité permanent de l'industrie, des sciences
et de la technologie de la Chambre des communes

Présenté par Leah Olson-Friesen, PDG, SeedMaster Manufacturing
et Dot Technology Corp.

En tant que présidente-directrice générale de SeedMaster Manufacturing et de Dot Technology Corp. (DOT), je présente ce mémoire au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes. À SeedMaster et DOT, nous sommes très heureux de pouvoir participer de cette façon aux consultations du Comité relativement aux répercussions de la structure réglementaire sur les petites entreprises.

SeedMaster et DOT sont des entreprises de la Saskatchewan qui font partie du secteur canadien de la fabrication de matériel agricole à série restreinte. Véritable réussite canadienne, ce secteur spécialisé de fabrication d'équipement s'est développé au fil des décennies grâce à l'ingéniosité de fabricants qui étaient souvent eux-mêmes des agriculteurs ou d'autres membres clés des collectivités rurales. Notre approche pratique à l'égard du matériel agricole est fondée sur le besoin de soutenir et d'aider les agriculteurs canadiens qui cultivent dans des conditions parmi les plus difficiles du monde.

Aujourd'hui, l'équipement agricole de notre secteur a acquis une excellente réputation à l'échelle internationale. Avec des exportations annuelles de près de 2 milliards de dollars, notre industrie contribue de façon importante à l'objectif du gouvernement fédéral de maximiser le potentiel des produits agricoles et agroalimentaires du Canada.

Faire de l'innovation un mode de vie

SeedMaster Manufacturing est une entreprise familiale de la Saskatchewan qui fabrique de l'équipement d'ensemencement spécialisé, notamment des semoirs pneumatiques, des réservoirs montés sur cadre et des chariots pneumatiques. Dirigée par le fondateur et président Norbert Beaujot, lui-même agriculteur, ingénieur et innovateur de longue date, l'entreprise a bouleversé le monde agricole grâce à des technologies novatrices d'ensemencement et de comptage tout en conservant une solide réputation pour ce qui est d'aider les agriculteurs à augmenter leurs profits grâce à des systèmes d'ensemencement efficaces.

Dot Technology Corp a mis au point une plateforme d'énergie autonome pour l'agriculture. Le DOT est une plateforme hydraulique à moteur diesel équipée pour transporter tout outil conçu comme DOT Ready^{MC} directement sur sa structure. Le DOT fonctionne comme une plateforme électrique programmée pour déplacer et faire des travaux précis; il s'agit de la première innovation du genre permettant à l'agriculture autonome de passer à la production de céréales à grande échelle.

Faisant partie d'un secteur qui a prospéré grâce à l'innovation bien avant que le terme n'entre dans l'usage régulier, SeedMaster et DOT accueillent très favorablement le cadre axé sur la croissance du gouvernement fédéral et son engagement à mobiliser les Canadiens dans un effort national à long terme pour renforcer nos capacités commerciales et industrielles par

l'établissement d'une économie intelligente et de pointe fondée sur la technologie et l'ingéniosité.

En ce sens, nous appuyons entièrement les objectifs énoncés dans *Bâtir une société innovante*, le rapport publié récemment par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, l'honorable Navdeep Bains, qui dit : « L'innovation est la clé de la compétitivité, de la productivité, de la croissance économique, de la création de bons emplois et, globalement, de l'amélioration de la qualité de vie pour tous les Canadiens. »

Adopter une culture de l'innovation, à tous les niveaux

« Pour devenir l'un des pays les plus innovateurs au monde, a-t-il poursuivi, le Canada doit instaurer une culture de l'innovation, afin que les Canadiens soient en mesure d'accueillir le changement et qu'ils possèdent les bonnes compétences et les bons outils pour tirer parti des possibilités émergentes en vue d'affronter la concurrence dans l'économie mondiale. »

Bien que nous applaudissions cette approche stratégique et les efforts considérables déployés par le gouvernement pour encourager l'innovation, nous estimons qu'il est nécessaire de souligner que, dans la pratique, la façon dont les règlements et les critères sous-jacents à cette campagne sont traités ne correspond peut-être pas aux principes avant-gardistes et innovateurs adoptés par M. Bains et d'autres dirigeants.

Sur la base de notre expérience, nous nous demandons si les organismes de réglementation chargés de travailler avec les entreprises novatrices pour mettre en œuvre la politique et le soutien financier du gouvernement sont en mesure de comprendre et d'apprécier pleinement la culture de l'innovation de la façon dont elle est décrite dans la déclaration du gouvernement citée ci-dessus.

L'innovation est, bien sûr, une quête créative et extérieure de l'excellence et de l'efficacité qui, de par sa nature même, rompt avec les façons de penser existantes et remet en question les normes, les processus et les résultats habituels. Par conséquent, nous croyons qu'il est impératif que le gouvernement prenne des mesures précises pour maximiser le potentiel de ses politiques novatrices en veillant à ce que l'ingéniosité et la capacité de pointe des entrepreneurs, des scientifiques et des inventeurs industriels du pays ne soient pas court-circuitées par la façon dont le gouvernement gère le processus réglementaire, c'est-à-dire en ce qui concerne les demandes, les exigences du programme et les critères de financement.

Renforcer le potentiel des petites entreprises

Personne ne remettrait en question la nécessité pour le gouvernement de faire preuve de diligence raisonnable et de procéder à un examen rigoureux de la RS et du DE, du PARI et d'autres programmes. Pourtant, il est tout à fait clair que les fonctions de réglementation et de surveillance doivent être équilibrées par une compréhension complète du fonctionnement de l'innovation, de ce qu'elle est et des raisons pour lesquelles des normes et des exigences trop rigides ou désuètes peuvent aller à l'encontre de l'objectif même du plan bien imaginé du gouvernement pour bâtir un pays innovateur.

Pour les petites entreprises, tous les projets de développement et les investissements sont assujettis à des considérations de rentabilité. De plus, des règlements mal appliqués peuvent constituer un obstacle sérieux à l'innovation. Dans le cas de l'aide gouvernementale aux entreprises en démarrage ou à l'innovation, la valeur de l'aide est nulle si le coût en termes de temps, de salaires et de frais de comptabilité d'une demande d'acceptation dans un programme dépasse les avantages espérés. Cette situation intenable peut être exacerbée par des réponses vagues, soupçonneuses ou retardées de la part des représentants du gouvernement et des organismes de réglementation.

Ce n'est qu'en s'assurant que les innovations sont assujetties à une réglementation qui tient compte de leurs attributs uniques, différents et révolutionnaires que les possibilités offertes par l'innovation et la technologie peuvent être réalisées. Le but, pour le bien de tous les Canadiens et pour la prospérité future du pays, est, bien sûr, d'habiliter et de libérer nos innovateurs, et non de les empêtrer et de ralentir leurs efforts.

Établir une réglementation intelligente

Comme il a été mentionné dans l'introduction du rapport des Tables sectorielles de stratégies économiques du gouvernement fédéral, au demeurant très instructif, « nous pouvons dépenser des milliards en innovation, mais ce sera en vain si l'esprit d'innovation fait défaut », et le rapport dit que cela s'applique autant aux organismes de réglementation qu'aux entrepreneurs et aux inventeurs.

« Il est urgent de mettre en place un système de réglementation moderne et souple qui favorise l'innovation et l'adoption de technologies en privilégiant les résultats plutôt que les prescriptions légales, ce qui exigera une nouvelle relation de collaboration avec l'industrie et les organismes de réglementation », indique le rapport.

Bien que nous ne soyons pas enclins à être critiques, nous, SeedMaster et DOT, ne saurions trop insister sur l'importance de faire correspondre l'engagement du gouvernement à l'égard de l'innovation avec la nécessité d'assurer des mécanismes de réglementation efficaces, opportuns et axés sur l'innovation, conformément aux initiatives et aux objectifs du gouvernement.

En jetant un bref coup d'œil au paysage plus vaste de l'innovation, il est important de souligner que le Canada est en train de se tailler une réputation de premier plan pour ses recherches et ses capacités en matière d'intelligence artificielle (IA). Il s'agit, bien sûr, d'un domaine qui évolue rapidement et qui façonnera notre activité industrielle et agricole profondément et largement pour les décennies à venir.

Envisager un cadre réglementaire national pour l'IA

Dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour tirer avantage des ressources intellectuelles au nom de l'économie et de tous les Canadiens en cette période de grands changements, nous pensons que le gouvernement devrait accélérer ses travaux dans ce domaine, avec pour objectif d'établir un cadre de réglementation susceptible d'ouvrir la voie au développement national novateur et à la coopération provinciale-nationale en ce qui concerne les règles et les normes qui pourraient être nécessaires à mesure de l'importance grandissante de l'IA. Ce faisant, les Canadiens contribueraient grandement à tirer profit de la recherche sur l'apprentissage automatique et à améliorer notre capacité économique et notre productivité grâce au développement et à la commercialisation de technologies de pointe.

À SeedMaster et DOT, nous croyons que les inventeurs et les entrepreneurs talentueux et dévoués du Canada, tant dans le secteur de l'agriculture que dans d'autres secteurs, donnent un grand avantage à notre pays alors que nous nous préparons à maintenir notre bilan de réalisations et d'excellence à l'ère du numérique. Nous sommes heureux de pouvoir participer aux consultations du Comité. Nous espérons que nos recommandations joueront un rôle dans l'établissement d'un cadre de réglementation souple qui sera essentiel pour permettre aux petites entreprises de prospérer et de réussir grâce à leur travail acharné, à leur savoir-faire et à leur innovation.

Cordialement,



Leah Olson-Friesen

Chef de la direction, SeedMaster Manufacturing et Dot Technology Corp.

À propos de SeedMaster Manufacturing

Créée en 2002, SeedMaster vise à devenir un chef de file de l'industrie agricole à l'échelle mondiale par l'élaboration de solutions d'ensemencement novatrices, fiables et précises qui favorisent le succès et la durabilité des exploitations agricoles. Forte d'un peu moins de 100 employés, elle offre diverses options de systèmes de réservoirs embarqués ou remorqués, de largeurs de herse et d'espacement de rangées.

À propos de DOT Technology Corp.

Créée en 2017, DOT Technology Corp. est une entreprise de technologie fortement ancrée dans le domaine de l'agriculture. En tant que fabricant du DOT, une plateforme brevetée à moteur diesel autonome dont l'empreinte écologique est inférieure à celle des tracteurs conventionnels, elle s'intéresse vivement à l'industrie agricole. Inspirée par son fondateur, Norbert Beaujot, un ingénieur novateur passionné par l'efficacité et l'agriculture, DOT Technology Corp. est déterminée à aider les agriculteurs.